

<p align="center">Colloque international « La Piraterie au fil de l'Histoire : un défi pour l'État » International Colloquium 'Piracy through History: a challenge for the State'.</p>
--

Appel à contribution / Call for papers

Résumé

Le colloque international « La Piraterie au fil de l'Histoire : un défi pour l'État » se déroulera à La Rochelle du 9 au 12 mai 2012. Il est conclusif du programme de recherche sur « la sûreté maritime à travers l'histoire » de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM). Il entend réunir, dans une optique pluridisciplinaire, des chercheurs (historiens, géographes, politologues, économistes, juristes, littéraires), des experts des états-majors des armées et de la marine, des milieux industriels (armateurs, assureurs) et de la recherche appliquée. Il est piloté par l'IRSEM en coordination avec le centre de recherches en histoire internationale et atlantique de l'université de La Rochelle, et en partenariat avec le Cluster maritime français.

Annonce

9-12 mai 2012, université de La Rochelle

Présentation

Aux confins de l'histoire, de la géographie, de l'économie et de la diplomatie, la mer subit une criminalité qui lui est particulière, dont l'illustration la plus visible est la piraterie. Elle semblait reléguée à des temps archaïques, à un passé révolu de la marine à voiles et de l'île de la Tortue, réduite à hanter les romans et les films d'aventure. Mais l'actuelle prolifération des pirates sur la côte somalienne, le golfe de Guinée ou dans les détroits de Malacca et de Singapour apporte chaque jour un cinglant démenti en dépit du déploiement significatif de forces navales internationales ou nationales. Le colloque international « la piraterie au fil de l'Histoire : un défi pour l'État » se donne pour objectifs de dresser un « état des lieux » de la piraterie maritime actuelle tout en l'enracinant dans l'Histoire universelle pour appréhender les continuités et les ruptures de ce phénomène immémorial et intemporel grâce à des exemples choisis parmi les « âges d'or », ou prétendus tels, de la piraterie : Antiquité grecque et romaine, piraterie sarrasine, *Vitalienbrüder* dans les mers du Nord, piraterie d'État de l'Angleterre des Tudor, Gueux de mer, Barbaresques, Wokou dans les mers de Chine, piraterie caraïbe et atlantique, thalassocraties malaises, Confédération des pirates du Guangdong, etc.

In fine, les objectifs sont

- de mettre dans la perspective historique les défis en matière de sûreté maritime posés actuellement aux navires, armateurs et autorités qui sont chargés de les résoudre,
- de mettre en exergue l'impact réel de la piraterie sur les économies et les sociétés contemporaines (coûts humains et financiers, réseaux de collaboration, complicités, etc.),
- de s'interroger sur les réponses globales à apporter (militaires, sociales, économiques, politiques, techniques, judiciaires, etc.) et sur les nouvelles orientations stratégiques à mettre en œuvre dans l'action quotidienne par les marines de guerre.

Thème 1 : Terminologie et pratiques

- Dissiper la confusion entre les termes de « pirates », « corsaires », « boucaniers », « flibustiers », etc., employés comme s'ils étaient des synonymes – confusion renforcée par la terminologie anglaise ayant des airs de faux-amis (*buccaneer*, *privateer*) – grâce à une

approche lexicale au moyen des étymologies, des définitions et de leur évolution dans la longue durée et les espaces géostratégiques.

- Retracer la généalogie du razzieur immémorial qui a la particularité d'avoir donné naissance à la notion de *juridiction universelle*. L'Antiquité le nomme « l'ennemi commun à tous » (*communis hostis omnium*) (Cicéron), l'époque médiévale « l'ennemi du genre humain » (*hostis humani generis*) et l'époque moderne l'« ennemi de l'humanité » avant qu'il finisse, durant la seconde moitié du XX^e siècle, par être réduit à un criminel de droit commun commettant ses exactions dans un espace – la haute mer – échappant à la souveraineté des États côtiers.
- Exposer les grandes étapes de l'élaboration du droit international pour lutter contre la piraterie (jusqu'à la Convention du droit de la mer de 1982) : une œuvre de longue haleine, laborieuse dans son application, avec ses imperfections et ses limites actuelles sur le plan juridictionnel.

Thème 2 : Les facteurs favorisant l'émergence de la piraterie

Jamais éradiquée de la surface des océans, la piraterie sévit à l'état endémique, ponctué de poussées prédatrices de plus ou moins grande intensité, d'une périodicité plus ou moins longue. Fléau des mers d'antan et d'aujourd'hui, elle resurgit avant tout par cycles.

La description de ce phénomène récurrent revient à s'interroger sur les facteurs nécessaires à son apparition : candidats pirates potentiels poussés par la « recherche du butin », des mobiles politiques, économiques, sociaux, religieux ou de vengeance privée ; milieux géographiques propices (des bases d'opérations sûres et isolées d'où un phénomène longtemps liés aux îles ou aux archipels, forêt de mangroves), proximité de routes commerciales prospères, de ports, de détroits et autres passages obligés ; organisation sophistiquée ; terreau culturel favorisant la solidarité du groupe ; absence ou défaillance des autorités étatiques ; complicités extérieures (corruption, instrumentalisation par des entités politiques, réseaux de renseignements et pour blanchir/recycler l'argent ou/et les cargaisons) ; contexte de crise (guerres et après-guerres, disparition d'un « gendarme » maritime, bouleversements économiques et sociaux, poussée démographique, États faillis).

Thème 3 : Le *modus operandi* des pirates et leur menace sur la liberté des mers

Sur le long terme, les méthodes des pirates sont d'une remarquable stabilité (vol à main armée, détournement de navire, prise d'otages comme rançon).

Leur tactique privilégiée est l'abordage et s'apparente à la guérilla où la dissymétrie des forces en présence peut jouer en faveur du déprédateur (guerre psychologique, terreur, violences, saturation par l'attaque de nombreux assaillants, exploitation de la vulnérabilité des victimes potentielles). La piraterie est une source incontestable de perturbation, sans compter qu'elle a partie liée avec les autres trafics illicites et se convertit aisément en « commerce au bout de la pique » (contrebande). Reste à s'interroger sur l'impact réel de ce « commerce dévoyé » sur les économies et les activités commerciales tant au niveau régional qu'international (coût du transport, assurance, etc.), sa capacité à couper les lignes de communication et à porter atteinte à la liberté des mers ; en somme, à représenter une véritable menace stratégique.

Thème 4 : La lutte anti-piraterie : une approche globale

Constante de l'histoire universelle, toutes les villes-États, toutes les puissances maritimes, de tous les temps et sur toutes les mers du globe, ont combattu les pirates lorsque leur activité a franchi un seuil jugé insupportable.

L'histoire collective ou individuelle de ceux-ci a alors fini en désastre, à quelques exceptions près.

Les réactions opposées aux exactions des pirates sont d'ordre juridique (réglementation de la guerre sur mer, constitution de tribunaux de prises, criminalisation des pirates, peine de mort), d'ordre dissuasif et défensif (système d'assurances, navigation en convois, armement des navires de commerce, déploiement de moyens défensifs non létaux, équipes de protection embarquées), d'ordre militaire et offensif (constitution et déploiement de marines de guerre permanentes, opérations de vive force, expéditions punitives, débarquement et destruction de bases, extermination des pirates), d'ordre diplomatique (coopération internationale, conclusion de traités avec les représentants locaux ou entre États régionaux), d'ordre politique (amnistie, enrôlement des pirates dans des flottilles anti-pirates, reclassement des repentis, sédentarisation, développement d'activité économique de substitution, campagnes de presse, condamnation par les religieux).

Thème 5 : Le pirate dans l'ordre symbolique

Autre phénomène propre au pirate, vu par l'Europe occidentale : sa mutation de barbare sanguinaire en héros romantique, aux exceptions notoires des Barbaresques, des pavillons noirs indochinois, et autres forbans chinois ou malais. Incarnation de la transgression, il est entré en littérature grâce à des écrivains talentueux (Daniel Defoe, Eugène Sue, Joseph Conrad, Edgar Poe, pour ne citer qu'eux). Cette dimension se retrouve-t-elle dans d'autres civilisations ? En tout cas, elle brouille les perceptions entre réalités, mythes et légendes, d'autant qu'elle rebondit sur une interprétation libertaire du pirate, rebelle « entrant en piraterie », un résistant animé par le désespoir et la colère envers une société injuste et oppressive. Quel impact cette ambivalence a-t-elle sur les opinions, les médias ? En regard, comment est pris en compte le point de vue des victimes, leurs traumatismes ?

Les propositions de contribution peuvent explorer un ou plusieurs de ces thèmes, par période ou/et par aires géographiques grâce à des études détaillées de cas particuliers. Les études comparatives sont les bienvenues. Rédigé en anglais ou en français (environ 300 mots/1800 signes), le résumé doit être envoyé avec un court curriculum vitae à Michèle Battesti (battesti.michele@defense.gouv.fr) avant le 1^{er} décembre 2011. Une réponse sera donnée par le comité scientifique avant le 15 janvier 2012.

Date limite des textes des communications (durée : 20 minutes) : le 15 avril 2012.

Le français et l'anglais sont les langues de communication du colloque (traduction simultanée). Le comité d'organisation prend en charge les frais de logement et de séjour à La Rochelle des intervenants. Les actes du colloque seront publiés après validation des textes par le comité scientifique.

English version:

The International Colloquium 'Piracy through History: a challenge for the State' (La Rochelle, May 9-12th, 2012) concludes the research programme, 'Maritime Security through History' of the Institute of Strategic Research École militaire (IRSEM) in Paris. Our intention is to hold a multidisciplinary conference, by bringing together academic researchers in several fields (history, geography, political science, economy, law, archeology and literature), serving military and naval experts, the shipping industry (ship-owners, ship's managers, insurers) as well as those doing applied research. IRSEM is leading this project in co-operation with the Research Centre for International and Atlantic History of the University of La Rochelle, in partnership with the French Maritime Cluster.

Presentation

On the perimeters of history, geography, economy and diplomacy, a special form of criminality takes place at sea; its clearest manifestation is piracy. It once seemed relegated to archaic history to the age of sail and Tortuga Island, the preserve of adventure stories and movies. However, despite a significant deployment of international as well as national naval forces, the current proliferation of pirates along the coast of Somalia, the Gulf of Guinea, or the Straits of Malacca and Singapore contradicts this. The international Colloquium 'Piracy through History: a challenge for the State' seeks to analyze current maritime piracy in context, while also trying to examine its appearance from the perspective universal History in order to grasp continuities and ruptures of this immemorial and timeless phenomenon, through historical examples ranging from the so-called 'Golden Ages' of piracy: Greek and Roman Antiquity, Saracen piracy, *Vitalienbrüder* in the Northern seas, English State piracy in the Tudor period, the Sea Beggars, Barbary Coast "piracy", Wokou in the China seas, Caribbean and Atlantic piracy, Malayan thalassocracies, Confederation of the pirates of Guangdong, etc.

In fine, the objectives are:

- to highlight in historical perspective the present challenges related to maritime security as faced by the ships-at-sea, ship-owners, ship's managers and authorities who must confront them;
- to emphasize the actual impact of piracy on contemporary economies and societies (human and financial costs, collaborative networks, complicity, etc.);
- to propose possible global responses to piracy (military, social, economical, political, technological, legal, etc.) as well as what new strategic directions contemporary Navies might implement.

Panel 1: Terminology and practices

- to avoid any confusion in using various French terms like « *pirates* », « *corsaires* », « *boucaniers* », « *flibustiers* », etc. all of which are sometimes wrongly used as synonyms; this confusion is further worsened by the use of English terminology (misnomers such as buccaneer, and privateer); It is proposed to employ a lexical approach, through the examination of etymologies and definitions through their evolution over time and geostrategic space.
- to chart the genealogy of the immemorial practice of plunder: it has the distinctive characteristic of generating the notion of "universal jurisdiction". Every era had a term for it: Antiquity: 'the enemy common to all' (*communis hostis omnium*, Cicero), the Middle Ages: the 'enemy of the human race' (*hostis humani generis*), and in the modern era: the 'enemy of the humankind' before becoming, during the last half of the 20th century, a plain common law criminal who commits his acts of violence in a space, the "high seas", which is outside territorial waters.
- to set out the main milestones in the formulation of international law on the piracy (up to the Convention on the Law of the Seas, 1982): a long-term work, which is difficult to implement and presents imperfections and limits at a jurisdictional level.

Panel 2: Factors encouraging the piracy

Never wiped off the oceans, piracy is an endemic plague, punctuated by periods of greater or lesser intensity. A scourge of the seas in every historical era, above all, it flares up cyclically. Describing this recurrent phenomenon entails reflecting on the factors that allow piracy to flourish: potential recruits driven by either the 'pursuit of a loot', or political, economical, social, or religious motives, as well as the thirst of personal revenge; a favorable geographic

situation (secure base of operations, so maiming it an island or archipelagoes phenomenon, mangrove forest); adjacent to prosperous commercial routes, ports, straits and other necessary shipping routes; sophisticated organization; cultural bonds that engender group solidarity; the absence or weakness of state authority; outside support (bribery and corruption, exploitation by political entities, intelligence networks, networks for laundering / recycling money or/and cargos; crisis context (wars and post-wars; collapse of a major maritime Power, economic and social disruptions, demographic pressure, civil war, failed states).

Panel 3: *Modus operandi* of pirates and their threat to the freedom of the seas

Throughout history, pirate tactics have enjoyed a striking stability (armed robbery, ship hijacking, kidnapping for ransom).

Their predominant tactic is boarding ships, which is similar to guerrilla warfare, where the dissymmetry of the opposing forces may give an advantage to the plunderer (psychological operations, terror, violence, an assault with over-whelming numbers, and exploitation of the vulnerability of the potential victims). Piracy is obviously a source of disruption, especially when linked with the other unlawful trafficking, evolving easily into smuggling, a kind of 'business at gunpoint'.

The real impact of this 'perverted commerce' on the economies and trade activities remains to be explored, at both regional and international level (transport cost, insuring, etc.), on its capacity to break the sea lines of communication and to strike at the freedom of the seas; finally, to what extent is piracy a real strategic threat.

Panel 4: Counter-piracy measures: a global approach

Piracy is a constant feature of universal history; every city-state, every maritime power, has fought pirates the moment their activities crossed the threshold considered as tolerable.

Their collective or individual history, with a few exceptions, ended in disaster for them.

The various responses for countering violent acts of the piracy are legal frameworks (codification of naval warfare, setting-up of special courts for spoils, criminalization of the pirates, death penalty), deterrent and defensive options (insurance system, convoys, arming merchant ships, defensive non lethal weapons, private security guards), naval and offensive activities (setting-up and deployment of permanent naval task forces, expeditionary punitive raids, landings and base destructions, even including the extermination of pirates), diplomacy (international cooperation, concluding treaties with the local representatives or between regional States), political and social policies (amnesty, enlistment of pirates in counter-piracy fleets, rehabilitation of offenders, resettlement, development of alternative economic activities, press campaigns, religious condemnation)

Panel 5: Pirate in the symbolic order

Another phenomenon specific to the pirate, in a West European perspective: his transformation from sanguinary barbarian to romantic hero, although with well-known exceptions (Barbary Coast piracy, Black Flags in Annam, and other Chinese or Malayan pirates). Embodied defiance, the pirate entered literature through the works of gifted writers (Daniel Defoe, Eugène Sue, Joseph Conrad, Edgar Poe ...). Are there similar phenomena in other civilizations? In any analysis, this phenomenon blurs the perception between reality, myth and legend, especially when it revives a libertarian interpretation of the pirate, a rebel 'who turns pirate', a 'Resistance fighter' inspired by despair and anger against an unjust and oppressive society. What is the impact of this ambivalence on public opinion, and the media? By contrast, how are the views and trauma of the victims taken into account?

Proposals:

Papers are invited to explore one or more these themes either by period and/or geographic area, as well as detailed studies of particular cases. We welcome proposals that are comparative. Proposed title, abstracts written in French or English (ca. 300 words) with a short curriculum vitae should be sent to battesti.michele@defense.gouv.fr. The deadline for paper proposals is December 1st 2011. The decision of the Scientific Committee will be communicated to interested contributors no later than January 15th 2012.

Deadline for communications (20 minutes long): April 15th 2012.

Colloquium languages are French and English (translation facility provided). All accommodations and foods expenses will be taken care of by the organizers during the colloquium in La Rochelle; air fares to La Rochelle will not be provided for (a few exceptional cases only may be considered). The proceedings will be published after examination and validation by the Scientific Committee.

Comité d'organisation / Organizing Committee :

Mickaël Augeron (université de La Rochelle)
Michèle Battesti (IRSEM)

Comité scientifique / Scientific Committe :

Mickaël Augeron (université de La Rochelle)
Michael Broers, (University of Oxford)
Michèle Battesti (IRSEM)
John de Bry (Center for Historical Archaeology, Floride, USA)
Paola Calanca (École française d'Extrême-Orient)
Xavier Magne, vice-amiral (état-major de la marine)
Xavier Mesnet, capitaine de vaisseau (état-major des armées)
Bruno Paulmier (Secrétariat général de la mer)
Jacques Peret (université de Poitiers)
Christophe Picard (université de Paris I)
Pierre Prétou (université de La Rochelle)
Paul Turret (Institut supérieur d'économie maritime Nantes-Saint-Nazaire)
Francis Vallat (Cluster maritime français)
Jean-Louis Vichot, vice-amiral (Centre d'enseignement supérieur de la marine)
Catherine Wolff (université d'Avignon et des pays de Vaucluse)

Mots-clés : Histoire maritime, piraterie, droit de la mer

Lieu : Université de La Rochelle (France)

Date limite : Jeudi 1^{er} décembre 2011

Contact : Michèle Battesti

e-mail : battesti.michele@defense.gouv.fr